



Appel à candidatures 2013

La Fondation Audiens Générations a été créée le 12 septembre 2007, sous l'égide de l'Institut de France, par Audiens, le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

Elle soutient des actions et des initiatives favorisant les échanges et la transmission générationnelle dans ces trois domaines.

La Fondation Audiens Générations exprime la volonté d'Audiens de soutenir et d'encourager certaines démarches solidaires. Elle s'inscrit ainsi au cœur de la vocation sociale d'Audiens et constitue un prolongement des autres initiatives du groupe en matière d'engagement citoyen et sociétal.

En 2013, elle octroiera :

- un Prix d'Excellence de 30 000 euros,
- un Prix Spécial du Jury de 20 000 euros,
- un Prix d'Encouragement de 10 000 euros.

1. Eligibilité

Chaque candidature devra intégrer un objectif intergénérationnel dans l'univers de la culture, de la communication et des médias, en cohérence avec l'objet même de la Fondation :

- audiovisuel : cinéma, production radiophonique ou télévisuelle, documentaire, musique de film, ...
- presse : journalisme, photojournalisme, éditions de presse, éditions numériques, ...
- spectacle vivant : danse, théâtre, musique, cirque, pluridisciplinaire, ...
- communication : publicité, événementiel, arts graphiques, internet, ...

Chaque projet pourra s'exprimer par une action de solidarité, la transmission d'un savoir, la diffusion de spectacles ou de manifestations artistiques auprès notamment de publics fragilisés, la préservation d'un patrimoine culturel... Il pourra, par ailleurs, comporter des aspects sociaux ou relatifs à la prévention, la santé ou le développement durable.

En fonction du prix visé, le dossier de candidature respectera les critères d'éligibilité et fournira les éléments justificatifs associés et ci-dessous détaillés.

1.1 Prix d'Excellence

Cette distinction gratifiera l'excellence d'une action ou d'une initiative ayant déjà fait ses preuves, afin de lui permettre de se pérenniser ou d'étendre son champ d'application.

Ce projet devra traduire l'aboutissement d'une technique ou d'une pratique (qualité, innovation...) ainsi que le talent de l'auteur et des participants (artistique, pédagogique).

1.2 Prix d'Encouragement

Ce prix aura pour vocation de contribuer au lancement ou à la pérennisation d'initiatives innovantes comme la transmission d'un savoir-faire, l'organisation de rencontres, de journées d'études ou d'expositions sur les évolutions des secteurs artistiques, le partage culturel avec des publics fragilisés.

1.3 Prix Spécial du Jury

En complément du Prix d'Excellence et du Prix d'Encouragement, le jury attribuera un Prix Spécial du Jury à une action nécessitant un soutien spécifique. Le projet récompensé devra respecter la vocation intergénérationnelle de la Fondation, les critères d'éligibilité et s'inscrire dans les champs professionnels couverts par Audiens (culture, communication, médias).

2. Modalités pratiques

2.1 Calendrier

Les dossiers de candidature devront être envoyés à la Fondation Audiens Générations au plus tard le 30 avril 2013 : fondation@audiens.org

Le Jury sera composé de membres de l'Institut de France, de personnalités reconnues dans les secteurs de la culture, de la communication et des médias, mais aussi du mécénat et de la solidarité. Il désignera les lauréats 2013 en décembre. Les Prix seront remis au cours d'une cérémonie officielle à l'Institut de France.

2.2 Présentation des dossiers

Chaque dossier rédigé en français devra être adressé en un exemplaire et contenir impérativement :

- le formulaire de demande de soutien Fondation Audiens Générations – voir ci-après – dûment rempli ;
- une lettre de présentation du projet et de motivation (maximum 1 page) ;
- un compte de résultats de la structure de l'année en cours et des deux exercices précédents (maximum 1 page par année) ;
- un budget du projet (détaillé par poste) global ou par année si projet échelonné sur plusieurs années (maximum 1 page par année).

Il pourra éventuellement être complété par tout support (CD, DVD, programme, dossier de presse...) si disponible et utile à l'appréciation du Jury.

C'est à partir des informations portées sur le dossier de candidature – et notamment sur le formulaire de demande de soutien Fondation Audiens Générations – que la recevabilité de la candidature sera évaluée. Les dossiers incomplets ne seront ni examinés, ni restitués.

2.3 Modalités envoi

Toutes les candidatures (formulaire de soutien, lettre de motivation, compte de résultats et budget du projet) doivent faire l'objet d'un envoi par mail à l'adresse suivante :

fondation@audiens.org

Les éventuels éléments complémentaires (CD, DVD, dossier de presse,...) devront, en revanche, être adressés par courrier à la Fondation Audiens Générations, Direction de la communication, Audiens, 74 rue Jean Bleuzen, 92177 Vanves Cedex, en spécifiant clairement le nom de la structure et du projet, la date à laquelle la candidature a été adressée par mail.

2.4 Obligations lauréat

Chaque lauréat d'un Prix de la Fondation Audiens Générations s'engagera à mener à terme le projet pour lequel il a été distingué. A cet effet, il communiquera précisément – par écrit de façon trimestrielle – à la Fondation Audiens Générations son état d'avancement. Il s'engagera également à ce que le logo Fondation Audiens Générations et la mention "Lauréat 2013 de la Fondation Audiens Générations" figurent sur tous les supports de communication associés à l'œuvre ou l'action concernée durant un an minimum.

Contact :

Valérie Labouglié – Tél. : 0 173 173 123 – fondation@audiens.org

Pour toute information www.audiens.org ou www.institut-de-france.fr



**Demande de soutien
Fondation Audiens Générations**

C'est à partir des informations portées sur le dossier de candidature – et notamment sur ce formulaire de demande de soutien Fondation Audiens Générations – que la recevabilité de la candidature sera évaluée. Les dossiers incomplets ne seront ni examinés, ni restitués.

Nous vous remercions donc de bien vouloir remplir précisément l'ensemble des éléments de présentation ci-dessous.

1. Porteur du projet

Nom

Prénom

Téléphone.....

Fax

E-mail

Statut dans la structure Salarié Bénévole

Fonction.....

.....

Prix visé.....

Avez-vous déjà postulé (si oui, préciser année, prix visé et nom du projet).....

.....

.....

.....

Comment avez vous connu la Fondation Audiens Générations ?

.....

.....

.....

2. Structure juridique portant le projet

Nom

Date de création.....

Type de structure (publique ou privée et nature juridique)

.....

Secteur d'activités.....

.....

.....

Missions et actions.....

.....

.....

.....

.....

Adresse du siège social

.....

.....

Code postal.....

Ville

Téléphone.....

Fax

E-mail

Site internet

Nom du Président et / ou du Délégué général

.....

Nombre de salariés.....

Nombre de bénévoles

Budget annuel 2013 de la structure

Subventions publiques	Noms	Montant 2012	Montant 2013	
			Confirmé	Espéré
Ville				
Département				
Région				
DRAC				
Ministère				
Autres				

Subventions privées	Noms	Montant 2012	Montant 2013	
			Confirmé	Espéré

Ressources propres	Noms	Montant 2012	Montant 2013	
			Confirmé	Espéré

3. Projet, œuvre ou action

Nom

Objet (5 lignes maximum)
.....
.....
.....
.....
.....

S'agit-il d'un nouveau projet ou d'une action déjà inscrite dans le temps (dans ce cas, précisez depuis quand) ?.....
.....
.....

Objectifs généraux.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Objectifs intergénérationnels.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Secteur (audiovisuel, cirque, danse, internet-multimédia, journalisme, littérature, musique, photographie, pluridisciplinaire, théâtre ou autre).....

.....

Actions menées (merci de préciser, si ces actions sont gratuites ou non pour les participants)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Calendrier d'actions

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si action menée depuis plusieurs années, précisez les indicateurs d'évolution (quantitatifs et / ou qualitatifs)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Perspectives d'évolution (quantitatives et / ou qualitatives)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mode de valorisation (outils de communication, mode de diffusion, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cibles (informations qualitatives : grand public, jeunes, seniors, publics empêchés, ...).....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cibles (informations quantitatives : nombre et périodicité des actions, nombre de personnes visées, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rayonnement géographique

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Salariés et/ou bénévoles impliqués dans le projet (nombre, titre, statut, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Budget global ou par année si projet échelonné sur plusieurs années

Subventions publiques	Noms	Montant 2012	Montant 2013	
			Confirmé	Espéré
Ville				
Département				
Région				
DRAC				
Ministère				
Autres				

Subventions privées	Noms	Montant 2012	Montant 2013	
			Confirmé	Espéré

Ressources propres	Noms	Montant 2012	Montant 2013	
			Confirmé	Espéré

Préciser sur quel poste serait imputée la subvention Fondation Audiens Générations :

- globalité du projet
- autre (à préciser)

4. Complément d'informations

Si vous souhaitez adresser des éléments complémentaires par courrier, merci de les lister précisément

- | | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CD | <input type="checkbox"/> DVD |
| <input type="checkbox"/> Programme | <input type="checkbox"/> Dossier de presse |
| <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) | |
| | |
| | |
| | |

Dans le cadre de l'étude de votre dossier par la Fondation Audiens Générations, il pourra vous être demandé des éléments complémentaires. Chaque réponse devra faire l'objet d'une réponse écrite.

Fait à

Le

Nom du signataire

Audiens, le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias

Créer une relation privilégiée pour mieux servir et accompagner nos clients

Groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias, Audiens accompagne quotidiennement les créateurs d'entreprise, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les demandeurs d'emploi et leur famille.

Expert de la retraite complémentaire, nous sommes également spécialisés en assurance de personnes et concevons des couvertures prévoyance ainsi que des garanties santé spécialement étudiées pour nos publics, en complément des remboursements de la Sécurité sociale.

Audiens affirme avec conviction sa vocation sociale – expression de la solidarité, valeur fondatrice du groupe – par une politique de proximité à destination de ses différents publics. Outre des aides financières adaptées, l'action sociale d'Audiens propose un large éventail de prestations.

Notre centre de santé est, de plus, un atout majeur pour nos publics. Lieu de soins performants, il rassemble, au cœur de Paris, un pôle d'expertises médicales pluridisciplinaires, un centre dentaire, un magasin d'optique et d'acoustique ainsi qu'une pharmacie.

En 2012, Audiens a ouvert le 3^e centre de prévention agréé Agirc-Arrco en Île de France, avec pour objectif la promotion du « bien vieillir » auprès de nos aînés.

Enfin, groupe professionnel dédié, nous gérons de nombreux services que nous confie la profession.

Suivre et anticiper les mutations des secteurs de nos clients et publics

Audiens a historiquement accompagné les évolutions techniques, technologiques et sociales de ces secteurs et incarne le dialogue social entre les instances représentatives des employeurs et des salariés. Le groupe bénéficie à ce titre d'une vision synoptique qui l'a, à titre d'exemple, amené à créer, en 2011, l'Assemblée pour la Culture et la Création à l'Ere du Numérique (ACCEN), face aux nombreux défis auxquels sont confrontés les acteurs de la filière.

S'engager ensemble dans une démarche responsable

Notre groupe est fortement engagé depuis sa création, en 2003, dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) qui se traduit par des actions concrètes et solidaires vis-à-vis de ses clients et de ses collaborateurs. Nous avons obtenu en 2011 le *label Diversité*, point d'orgue d'une initiative lancée en 2006. Le début d'année 2012 a vu le renouvellement de notre certification Engagement de service délivrée par l'Afnor. La vocation d'Audiens est bien de s'inscrire, avec l'obtention de ces labels et certifications, dans une démarche d'excellence vis-à-vis de ses publics.

Le groupe a, par ailleurs, lancé le collectif Ecoprod en partenariat avec l'Ademe, le CNC, la Commission du film d'Île-de-France, France Télévisions, le Pôle Nord Parisien, la région PACA et TF1, et le soutien de la Direccte, pour sensibiliser les professionnels de l'image à leur impact carbone lors des tournages mais aussi pour les aider à le réduire.

Chiffres clés

- 42 650 entreprises cotisantes.
- 500 000 actifs couverts.
- 170 500 pensions de retraite complémentaire versées chaque trimestre dans 70 pays.
- 1,4 Md d'euros de cotisations encaissées.
- 767 collaborateurs dont 204 professionnels au Centre de santé Audiens.